

Exemples de courrier pour l'étranger par voie de surface (1900-1939)

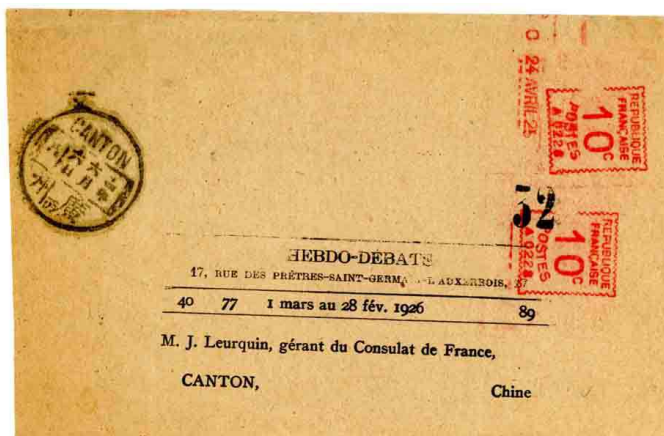
Jérôme CASTANET

CONFÉRENCE DU 5 JANVIER 2013

Le but de la conférence étant de montrer la diversité des objets et tarifs postaux, il est difficile de la résumer en quelques lignes !

Ont d'abord été montrés des lettres, en particulier dans le régime frontalier, ou taxées, avec forcément en recette, puis des cartes postales, notamment taxées comme lettres pour différents motifs, ensuite les autres objets postaux (imprimés et journaux, papiers d'affaires, échantillons sans valeur, avis de réception, valeurs à recouvrer, cécogrammes...) et enfin les valeurs déclarées.

1. Tarif de la lettre du deuxième échelon de poids du 1.10.1925 au 31.1.1926. Lettre d'un militaire français en poste au Levant à destination de la Belgique. Pesant entre 20 et 40 g, remise au vaguemestre d'étapes 7-Levant le 16.12.1925 (basé à Idlib), transmise au secteur postal 615 (Tripoli de Syrie) dont il dépend et affranchie selon le tarif international.



2. Les journaux et écrits périodiques expédiés par les éditeurs ont bénéficié du tarif du 1.4.1921 jusqu'au 30.9.1925, alors qu'il a augmenté pour les imprimés ordinaires dès le 1.4.1924.

Bande de journal pesant de 50 jusqu'à 100 g adressée à Canton en Chine le 24.4.1925, affranchie par deux empreintes de machine Havas à 10 c, alors que l'affranchissement d'un imprimé ordinaire aurait été de 15 c par 50 g à cette date.

N° (Jan. r. 1930-17)
J. 26

ADMINISTRATION DES POSTES ET DES TELEGRAPHES
POSTES DE FRANCE

LE FRANÇAISE

AVIS DE RÉCEPTION.
AVIS DE PAYEMENT.

Envoi recommandé (*lettre*) (1)

Lettre ~~de~~ ~~carte~~
avec valeur déclarée de _____

Mandat de poste de _____
enregistré au bureau de poste de _____
le *12* juillet 1931 sous le n° *465*
expédié par *M. Sami Karloff*
et adressé à *M. Max Brücke*
Schwerte (Allemagne)

(1) Le recto est à remplir par l'office d'origine.
(2) Nature de l'envoi (lettre, imprimé, etc.).

(2) À remplir par l'expéditeur.

Service des postes (Pays de destination)

Timbre du bureau expéditeur
PARIS 50
12 45
19
31
CONVOI

3. À partir du 1.4.1921, le tarif des avis de réception demandés après coup est majoré par rapport à celui des avis demandés lors du dépôt de l'objet postal.

Avis de réception adressé en Allemagne, déposé le 1.9.1931 pour une lettre recommandée envoyée le 25.7.1931.